

23 juil 2021 -19:45

Appartient à Conseil des ministres du 23 juillet 2021

Comité de gestion du service "Fonds des accidents médicaux" de l'Inami

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif au Comité de gestion du service "Fonds des accidents médicaux" de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité.

Le projet d'arrêté royal porte démission et nomination de certains membres effectifs et suppléants du Comité de gestion du service "Fonds des Accidents médicaux". Il s'agit de représentants :

- de l'autorité
- d'organismes assureurs
- d'organisations représentatives de l'ensemble des employeurs et des travailleurs indépendants
- d'une association représentative de patient
- d'associations représentatives de prestataires de soins

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be